

La route du succès

FAQ pour partenaires de marché au Canada

La FAQ peut changer

QUESTIONS SUR L'ÉVÈNEMENT

Q : OÙ AURA LIEU L'ÉVÈNEMENT LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : La route du succès 2022 se déroulera au Centre Shaw à Ottawa, Ontario.

Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : La route du succès 2022 aura lieu les 3 et 4 juin 2022.

Q : QUELS SONT LES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Le coût par participant à La route du succès 2022 sera de 99 \$ CAD, plus taxes applicables.

Q : COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE À LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Les partenaires de marché et rangs supérieurs peuvent s'inscrire à partir du courriel envoyé au début de janvier 2022 ou à partir du site Web de l'événement : <https://monatglobal.com/ca/road-to-success-2022/>.

Q : QU'EST-CE QUI EST INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Les frais d'inscription pour La route du succès 2022 comprennent une journée entière de formation, avec des conférenciers de renom et une soirée de remise des prix.

Q : QUI PEUT ASSISTER À LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Tous les partenaires de marché et rangs supérieurs à l'échelle mondiale peuvent s'inscrire à La route du succès 2022, cependant la reconnaissance et les incitatifs sont réservés aux partenaires de marché canadiens.

Q : PUIS-JE AMENER UN INVITÉ À L'ÉVÈNEMENT LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Oui. Vous pouvez amener un invité non partenaire de marché, mais l'invité doit aussi s'inscrire et payer les frais d'inscription hâtive de 99 \$ CA, ou les frais d'inscription ordinaires de 129 \$ CA pour y assister.

QUESTIONS SUR L'INCITATIF

Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION POUR L'INCITATIF « NOUS VOUS CÉLÉBRONS » LIÉ À LA ROUTE DU SUCCÈS 2022?

R : Du 1er décembre 2021 au 30 avril 2022 à 23 h 59, HE.

Q : QU'EST-CE QUE L'INCITATIF NOUS VOUS CÉLÉBRONS?

R :

C'EST LE MOMENT DE VOUS CÉLÉBRER!

L'INCITATIF LA ROUTE DU SUCCÈS « NOUS VOUS CÉLÉBRONS! »

Du 1er décembre 2021 au 30 avril 2022

ACCUMULEZ LE VP SUIVANT :

PMG à BM :	BMG et plus haut :	Récompense :
6 000 à 11 999	10 000 à 17 499	Cocktail
12 000 à 17 999	17 500 à 24 999	Cocktail + 1 nuit à l'hôtel
18 000 ou plus	25 000 ou plus	Cocktail + 2 nuits à l'hôtel

*Un maximum de 1000 du VP provenant de vos ventes personnelles. Le VP est cumulatif du 1er décembre 2021 au 30 avril 2022.

Q : QU'EST-CE QUE LE VP?

R : Volume personnel (VP) : La valeur assignée aux produits. Le volume personnel est le total des produits que vous avez achetés et des produits achetés par les clients de détail et les clients VIP que vous avez personnellement recrutés.

Q : LE VP DES NOUVEAUX PM QUE VOUS INSCRIVEZ COMPTE-T-IL?

R : Seulement le VP lié à l'ensemble de produits du nouveau partenaire de marché comptera pour votre VP. Par la suite, le VP accumulé par le nouveau partenaire de marché compte en vue de sa propre qualification.

Q : PUIS-JE CHOISIR UNE RÉCOMPENSE EN ARGENT COMPTANT AU LIEU D'ASSISTER À LA RÉCEPTION OU PROFITER DE NUITS À L'HÔTEL?

R : Non. Aucune récompense en argent ne sera accordée comme substitut à la réception ou aux nuits à l'hôtel.

Q : SI JE NE PEUX PAS ASSISTER À L'ÉVÈNEMENT, PUIS-JE UTILISER LA NUIT D'HÔTEL GRATUITE À UNE AUTRE DATE?

R : Non. La nuit à l'hôtel doit être utilisée soit avant, pendant ou après l'évènement. (Par exemple : vendredi à samedi ou samedi à dimanche.)

Q : MON CONJOINT/PARTENAIRE PEUT-IL M'ACCOMPAGNER AU COCKTAIL AVANT LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX?

R : Oui. Votre conjoint ou partenaire non partenaire de marché peut vous accompagner au cocktail si vous atteignez l'échelon 1, 2 ou 3, mais des frais de 100 \$ CA s'appliquent; ils vous seront facturés quand vous confirmez votre présence.

Q : PUIS-JE TRANSFÉRER MA OU MES NUITS D'HÔTEL À UN AUTRE PARTENAIRE DE MARCHÉ QUI DOIT VOYAGER?

R : Nous n'accepterons pas de transferts pour les chambres d'hôtel. Si vous vous méritez la chambre d'hôtel, vous devez être le PM dont le nom figure sur la réservation.

Q : PUIS-JE RETOURNER MON BILLET OU LE TRANSFÉRER À UN AUTRE PARTENAIRE DE MARCHÉ?

R : Les frais d'inscription sont non remboursables, mais ils peuvent être transférés à un autre partenaire de marché MONAT s'il vous est impossible de participer à l'évènement. Veuillez écrire à canadaevents@monatglobal.com au plus tard le samedi 30 avril 2022 pour transférer votre billet, en fournissant votre nom complet et votre numéro d'identification de partenaire de marché ainsi que le nom complet et le numéro d'identification du partenaire de marché auquel vous transférez le billet. Le voyage n'a aucune valeur monétaire si un partenaire de marché n'est pas en mesure d'y participer, que ce soit son choix ou en raison de circonstances personnelles. Aucun montant ne sera payé ou remboursé si un partenaire de marché décide de ne pas participer ou n'est pas en mesure de participer à La route du succès 2022.

Q : QU'Y ARRIVERA-T-IL SI L'ÉVÈNEMENT NE PEUT PAS AVOIR LIEU EN RAISON DES RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID-19 OU EN RAISON D'AUTRES CIRCONSTANCES IMPRÉVUES?

R : La route du succès est un évènement payant. Si, pour toute raison hors de notre contrôle, l'évènement ne peut pas avoir lieu aux dates annoncées ou se dérouler dans un autre format (c.-à-d., virtuellement), un remboursement complet du montant payé sera émis ou l'option de transférer les frais à un évènement futur sera offerte.

Q : DOIT-ON ÊTRE VACCINÉ CONTRE LA COVID-19 POUR ASSISTER À L'ÉVÈNEMENT?

R : Toutes les restrictions et lignes directrices provinciales en vigueur doivent être respectées. Veuillez vérifier les règlements locaux et provinciaux concernant la COVID-19 pour assurer que vous satisfaites aux exigences nécessaires. MONAT n'est PAS responsable de créer les lignes directrices.